

Printemps / Été 2026

À LA UNE

- Présentation du budget
- Zoom sur le projet de nouvelle mairie
- Calendrier des événements
- Agora : on vous donne la parole

ÉDITO

Via ce bulletin, la nouvelle équipe municipale et moi-même souhaitons vous apporter des informations sur la vie communale.

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements.

En premier lieu, aux électeurs qui nous ont fait confiance malgré un nouveau mode de scrutin qui ne leur a pas laissé de choix. Le législateur a voulu harmoniser le scrutin avec celui des communes plus importantes pour lesquelles il est plus adapté. En revanche, dans nos petites communes le scrutin de

liste sans panachage laisse l'électeur sans alternative.

Remercier ensuite, le précédent conseil municipal. Certains ont fait le choix de ne pas renouveler l'expérience, mais je sais le travail accompli au quotidien lors des six années passées.

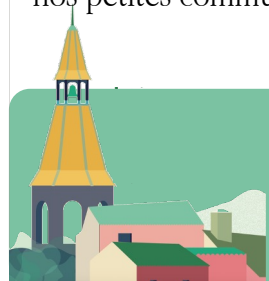
Remercier enfin la nouvelle équipe municipale qui insuffle un vent nouveau, une dynamique, et apporte ses compétences propres: une équipe au travail depuis le 15 mars.

Le premier chantier a été l'élaboration du budget que j'avais souhaité voter avec la nouvelle

équipe municipale lui permettant ainsi, de s'appropriier les choix de la commune. Certes, l'élaboration d'un budget n'est pas un exercice aisé pour les nouveaux élus.

Nous avons créé ensemble un certain nombre de commissions dont une dédiée à la communication, avec la mise en place d'un nouveau visuel plus vivant et plus moderne. Vous découvrirez au fil de ces pages les nouveautés de ce bulletin.

Bonne lecture,
Emmanuel Gonthier



INFOS



Suivez les actus et
retrouvez les infos
sur Panneau Pocket !



Lundi 16h-18h
Jeudi 16h-18h
Samedi 9h-12h



www.antoingt.com
mairie.antoingt1@orange.fr

VOS ÉLUS

Le conseil municipal a voté ses nouvelles commissions et leurs membres.

COMMISSION COMMUNALE DES TRAVAUX, OUVERTURE DES PLIS ET AFFAIRES FONCIERES

Suivi notamment des travaux, du projet mairie, des marchés publics

Membres élus : Claude Jacob - Alexia Greffet - Philippe Terranova - Thierry Delvigne

Membres élus suppléants : Magalie Badeuil - Pomme Biache - Vincent Sukiennik - Audrey Brozdziak

COMMISSION COMMUNALE COMMUNICATION, NUMERIQUE, INFORMATION ET REDACTION

Site internet, panneau pocket, bulletin et autres outils de communication et informations

Membres élus : Pomme Biache - Alexia Greffet - Vincent Sukiennik - Magalie Badeuil - Claude Jacob

COMMISSION COMMUNALE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE, SECURITE ROUTIERE ET MOBILITE

Membres élus : Vincent Sukiennik - Véronique Clermont - Thierry Delvigne - Audrey Brozdziak - Claude Jacob

COMMISSION COMMUNALE VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Membres élus : Emmanuel Gonthier - Pomme Biache - Audrey Brozdziak - Magalie Badeuil



Emmanuel GONTHIER
Maire



Audrey BROZDZIAK
Adjointe



Philippe TERRANOVA
Conseiller



Vincent SUKIENNIK
Conseiller



Claude JACOB
Adjoint



Magalie BADEUIL
Conseillère



Pomme BIACHE
Conseillère



Thierry DELVIGNE
Conseiller



Véronique CLERMONT
Conseillère



Jean François KURZAWA
Conseiller



Alexia GREFFET
Conseillère

COMMISSION CONSULTATIVE D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Membres élus : Magalie Badeuil - Claude Jacob - Audrey Brozdziak - Thierry Delvigne - Alexia Greffet - Véronique Clermont

ET AUSSI :

- COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES : Véronique Clermont
- SALLE POLYVALENTE ET BÂTIMENTS PUBLICS : Véronique Clermont - Philippe Terranova
- CIMETIÈRE : Audrey Brozdziak - Thierry Delvigne
- AGGLO PAYS D'ISSOIRE : Emmanuel Gonthier (titulaire), Claude Jacob (suppléant)
- TERRITOIRE ÉNERGIE (ex SIEG) : Thierry Delvigne (titulaire), Philippe Terranova (suppléant)

- SICTOM ISSOIRE - BRIOUE : Emmanuel Gonthier (titulaire), Véronique Clermont (suppléant)
- SYNDICAT MIXTE EAU (SME) : Titulaire : Claude Jacob (titulaire), Philippe Terranova (suppléant)
- SIVU : Titulaires : Emmanuel Gonthier - Audrey Brozdziak / Suppléant : Pomme Biache
- CNAS : Magalie Badeuil - Secrétaire de mairie
- SECURITE ROUTIERE : Audrey Brozdziak
- CORRESPONDANT DÉFENSE : Thierry Delvigne
- CORRESPONDANT FREDON : Claude Jacob
- PROTECTION DES DONNEES / RGPD : Vincent Sukiennik

UNE ÉQUIPE COMMUNALE RENOUVELÉE

Antoingt a le plaisir d'accueillir deux nouveaux agents qui rejoignent l'équipe municipale.

VALÉRIE assure les missions de secrétariat de mairie. Elle sera souvent votre première interlocutrice pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Elle prépare les dossiers communaux et contribue au bon fonctionnement quotidien de la collectivité (appui administratif, technique, juridique).

RICHARD veille à l'entretien des espaces publics, des bâtiments communaux et participe aux différents travaux nécessaires à la qualité de notre cadre de vie. Il intervient alternativement à Antoingt et à Mareugheol.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de cet engagement au service de notre commune !

VOS AUTRES INTERLOCUTEURS

- SICTOM Issoire Brioude (déchets)
04 71 50 32 92
- Agglo Pays d'Issoire (habitat, enfance jeunesse, ...)
04 15 62 20 00

INFORMATIONS & RAPPELS

EAUX USÉES

La station de traitement des eaux usées n'est pas une poubelle... Les déchets ménagers et du quotidien (type lingettes, couches, protections périodiques, cotons tiges,...) ne doivent pas être jetés aux toilettes. Il en va de même des produits pétroliers (white spirit, pétrole, huile de vidanges, résidus de peinture), purin ou lisier, huiles de friture. Le colmatage et la pollution liés à ces produits demandent en effet un surplus d'entretien, détériorent les pompes et engendrent des frais pour la collectivité qui seront répercutés sur la facture d'eau.

EAUX PLUVIALES

Ces mêmes produits ne doivent pas non plus finir dans les réseaux d'eaux pluviales puisqu'ils constituent une pollution directe du milieu naturel. En effet, le Lembronnet qui draine la plaine du Lembron, se jette dans l'Allier à proximité des puits de captage du Broc. Ceux-ci alimentent la ville d'Issoire en eau potable. Il en va de même des balayures, terre ou autres déchets qui n'ont pas leur place dans le réseau d'eaux pluviales. Au-delà de l'effort collectif que nous devons faire pour la qualité des milieux naturels et la préservation des ressources, ces actes sont punissables d'amendes prévues à l'article 634-2 du code pénal.

DÉRATISATION

L'Agglo Pays d'Issoire a procédé à la dératisation des réseaux d'eaux usées cet hiver. La commune a quant à elle fait procéder à la dératisation des réseaux d'eau pluviales fin mai 2026.

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral n°20241015 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a actualisé les règles départementales.

Pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers avec des appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, scie, engins motorisés...), l'article 6 prévoit que ces activités ne peuvent être effectuées que :

- * Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- * Dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Par arrêté préfectoral, le Département du Puy-de-Dôme est placé en VIGILANCE depuis le 6 juin 2026. En fonction de la météo des semaines à venir ces mesures de restrictions de l'usage de l'eau sont susceptibles d'évoluer. Voir : <https://vigieau.gouv.fr/>

VOTRE FUTURE MAIRIE

Ce sera un des gros projets de ce mandat, la nouvelle mairie est un programme ambitieux et nécessaire pour la commune d'Antoingt.

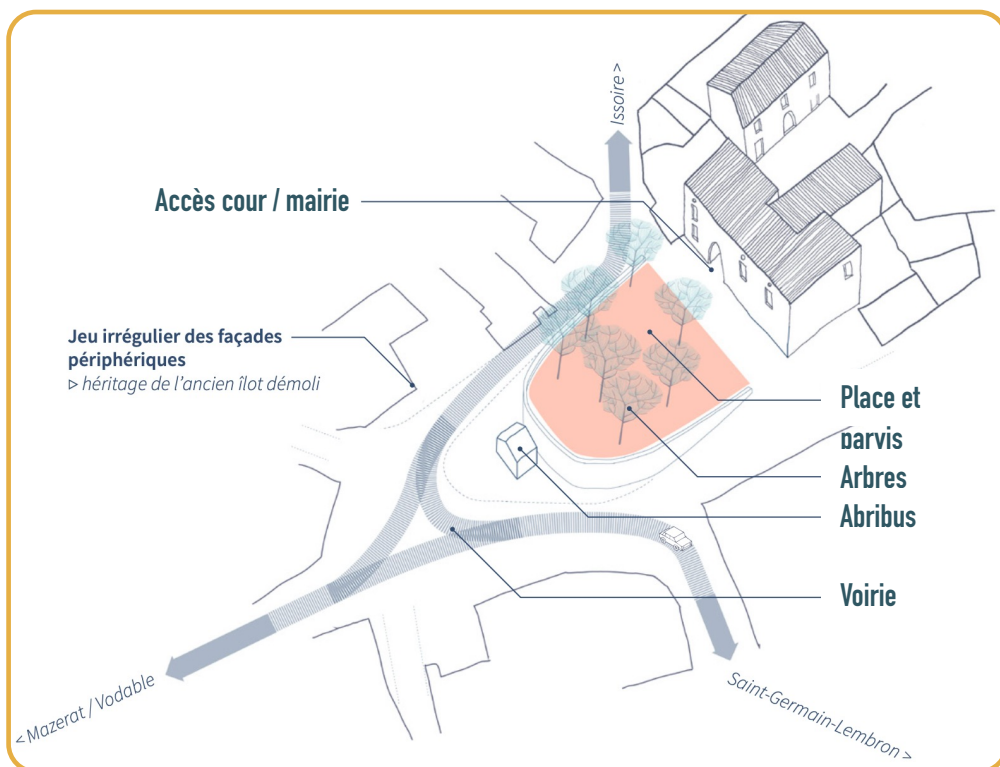
Afin d'offrir aux habitants un lieu d'accueil plus fonctionnel, convivial et adapté aux besoins d'aujourd'hui, la commune travaille à la création d'une nouvelle mairie au cœur du bourg, dans un bâtiment vacant récemment acquis et appelé à retrouver pleinement vie. Les locaux actuels, installés au sein de l'école, sont devenus trop exigus et ne permettent plus de répondre dans de bonnes conditions aux besoins du quotidien, tant pour l'accueil du public que pour le travail des agents communaux.

Le futur équipement a vocation à devenir un véritable lieu de services et de vie pour les habitants. Il accueillera un espace mairie plus accessible, le maintien de l'agence postale, ainsi qu'une salle polyvalente destinée aux associations, aux réunions du conseil municipal, aux mariages et aux différentes cérémonies communales. Des toilettes publiques viendront également compléter cet équipement de proximité.

La réflexion se poursuit afin de construire un projet évolutif, et pour évaluer le potentiel du site pour accueillir des logements, afin de poursuivre la dynamique de valorisation du bâti vacant.



VUE DU PARVIS



C'EST EN COURS

RÉFECTION D'UNE PARTIE DE L'AIRE DE JEUX

Le sol est arrivé à bout de souffle ainsi que la balançoire. Dans ce cadre, un bureau structure est passé. Des modifications vont être apportées (type de revêtement, équipement ...).

FLEURISSEMENT

La commande annuelle de fleurs est arrivée et a été installée un peu partout dans le village. Certains habitants ont également apporté leur pierre à l'édifice et jardinent certains coins d'espace publics ou communs.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitres	BP 2026	Chapitres	BP 2026
011-Charges à caractère général	110 300.00	70-Produits serv. - domaines et ventes	99 500.00
012-Charges de personnel	168 800.00	73-Impôts et taxes	15 000.00
		731- Impositions directes	144 000.00
014-Atténuation de produit	1 800.00	74-Dotations et participations	69 529.00
65-Autres charges de gestion courante	92 500.00	75-Autres produits de gestion courante	7 500.00
023-Virement à la section d'investissement	84 396.82	002-Excédent fonctionnement précédent	127 267.82
042-Opérations de transfert entre sections	5 000.00		
Total dépenses exploitation	462 796.82	Total recettes exploitation	462 796.82

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Opérations	BP 2026	Opérations	BP 2026
11-Matériels d'entretien voirie	3 000,00		
12-Mobiliers locaux publics	13 500.00	12-Mobiliers locaux publics	2 385.00
14-Réfection des chemins	2 000,00		
224-Acquisition immobilière+ - Etude aménagement mairie	282 000.00	224-Acquisition immobilière	22 470.00
233-Travaux cimetière-crêpi mur	0.00	233-Travaux cimetière-crêpi	2 250
234-Equipement cuisine salle	1 000.00	243-Décorations Noël	
236-Travaux route de Solignat	1 000,00	251-Etude hydraulique	6 700.00
243-Décorations Noël		252-Travaux voirie	2 100.00
251-Etude hydraulique	12 936.00	253-Signalisation verticale et	2 677.00
252-Travaux voirie 2026	0	2601- Ecole travaux	1 500.00
253-Signalisation verticale et horizontale	16 000.00	2602- CIMETIERE columbarium et caverne	2 000.00
2601- Ecole travaux	4 500.00	2603- Travaux de Voirie	5 000.00
2602- CIMETIERE columbarium et caverne	4 500.00	2604- SOL SOUPLE TERRAIN DE JEUX	5 000.00
2603- Travaux de Voirie	10 000.00	2605- Travaux Mairie	410 000.00
2604- SOL SOUPLE TERRAIN DE JEUX	10 000.00	Opération Patrimoniale	60 000.00
2605- Travaux Mairie	600 000.00	Virement section fct	84 396.82
RAR EQUIPEMENT	1700	Opérations financières	204 478.27
Opération Patrimoniale	60 000	OP transfert entre section	5 000.00
AUTRES IMMOB FINANCIERES OFI-Opérations financières	25 056.00	EMPRUNTS	231 234.91
Total dépenses investissement	1 047 192.00	Total recettes investissement	1 047 192.00

ETAT CIVIL

Décès

- Mme Denise Ollier le 8 février
- M. Julien DUBOIS le 11 février

Naissances

- Lilian MAITTOUG né le 13 janvier
- Gabriel BLANC né le 4 mai
- Charlie CELLIER née le 11 mai



BUDGET

Lors de sa séance du 16 avril dernier le conseil municipal a voté le budget prévisionnel pour l'année 2026, budget qui s'équilibre en fonctionnement à 462.796,82 € avec comme particularité principale le virement en section d'investissement de 84.000 € pour soutenir le projet de mairie.

La section d'investissement s'équilibre pour sa part à 1.047.192€ en prévision des travaux de la future mairie.

D'autres projets sont portés au budget comme la sécurisation des entrées de bourg (modernisation des panneaux, traçage au sol, chicanes..), la reprise du sol de protection de l'aire de jeux du terrain de loisir, la création d'ouvrages de voirie pour protéger le secteur du Suquet contre les ruissellements d'orage ou l'acquisition de case de columbarium pour le cimetière.

COMMUNICATION

NOUVELLE VERSION DU BULLETIN

Le bulletin municipal fait peau neuve. Nous espérons améliorer celui-ci au fil des numéros, pour faciliter la communication et partager les avancements. Une place importante vous sera laissée : questions réponses, concours photo à venir, ...

PANNEAU POCKET & AUTRES OUTILS

On vous le redit à chaque bulletin ou presque, n'hésitez pas à télécharger l'application gratuite « Panneau pocket » qui est désormais régulièrement mise à jour avec tout type d'informations. Une page Facebook est en cours de construction... à suivre.

AGORA

On vous donne la parole. Une question, une idée ? N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie. Sinon, vous pouvez nous écrire et déposer vos requêtes dans la boîte aux lettres. Vous retrouverez dans chaque bulletin un encart dédié aux questions réponses et propositions reçues. Ici les questions réponses sur des sujets évoqués lors de la réunion publique pré-élections.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE *Comment améliorer la sécurité routière dans la commune et dans le bourg ?*

C'est un sujet qui est revenu plusieurs fois sur la table lors de nos échanges, et sur lequel nous travaillons en lien avec le Département, qui gère plusieurs tronçons stratégiques. C'est un dossier qui a déjà avancé et dont les aménagements vont se poursuivre en 2026,

DÉCHETS *Je rencontre des difficultés sur le ramassage des ordures ménagères, que faire ?*
La gestion des déchets ne dépend pas des compétences de la commune. Elle est gérée par un syndicat. N'hésitez pas à les contacter au 04 71 50 32 92. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune, notamment lors des changements de date de ramassage.

TRAVAUX *Que va devenir l'ancienne mairie ?*

Pour l'instant rien n'a été acté. Plusieurs possibilités sont déjà envisagées et devront être étudiées. L'objectif est que cet espace reste un équipement qui puisse apporter des services aux habitants, à l'école, ou aux associations et acteurs de la commune.

TRAVAUX *Que va devenir la place du square ?*

Dans le cadre du projet de nouvelle mairie, la place du square va être un peu modifiée. Cela sera surtout le cas dans le cadre de la création d'un parvis d'accès à la mairie (accessibilité PMR – personnes à mobilité réduite, ouvertures nouvelles du bâtiment sur la place). La place aura malgré tout vocation à rester un espace arboré, permettant d'organiser des manifestations ou d'accueillir de temps en temps du stationnement. Une place de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite sera également réalisée.

Eaux usées *Lors de la mise en service de la nouvelle station d'épuration située à Mareugheol et Antoinet étant sur le chemin des eaux usées qui viendront depuis Solignat, que va-t-il se passer ? le réseau va-t-il supporter cette arrivée massive d'eaux usées ?*

Nous entendons vos inquiétudes et les partageons. Nous ne sommes pas en mesure, à ce jour, de vous apporter des réponses satisfaisantes et sommes en contact avec l'Agglo Pays d'Issoire.

Aussi, nous vous proposons de travailler dans les semaines qui viennent à la rédaction d'un dossier technique dans notre prochaine bulletin municipal. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous transmettre vos interrogations.

PATRIMOINE ET CLOCHET DE L'ÉGLISE *Le clocher de l'église "penche" est-ce inquiétant ? Quand est-il plus généralement de la politique de gestion du patrimoine bâti sur la commune ?*

En termes de patrimoine bâti, la commune est directement responsable de l'église, de la chapelle de Mazerat, de la fontaine Rude, du four et du lavoir de Mazerat. Nous y sommes attentifs. Ainsi monsieur Gros, Charpentier à Mareugheol, a réalisé une inspection des supports du clocher fin 2024. Ses conclusions sont rassurantes, les supports étant en bon état et ne présentant aucun signe d'attaque par des insectes xylophages. Pour le reste, notre agent communal reste attentif et vigilant et nous comptons sur lui comme sur vous pour nous transmettre vos remarques et ou inquiétudes au sujet des bâtiments patrimoniaux qui sont sous notre responsabilité.

CET ÉTÉ

Petit tour d'horizon des évènements à venir pour la période estivale. Pour tous les âges et tous les goûts, venez nombreux !

ZOOM SUR... LA 35^e SEMAINE MUSICALE DU LEMBRON

La semaine musicale du Lembron fait un arrêt à l'Eglise d'Antoingt pour faire vibrer le patrimoine. L'ASPAL, association pour la Sauvegarde du Patrimoine et l'Avenir du Lembron, vous propose un programme riche à retrouver sur leur site internet. Venez assister au concert le Mercredi 5 août à l'Eglise d'Antoingt à 18 h avec Suzanne Marie violon & Audrey Perrin harpe. Deux autres concerts auront lieu le samedi 1er août à l'Eglise de Vichel à 18 h et le samedi 8 août à Villeneuve à 19h30.

Programme musical de la soirée à Antoingt :
Ludwig Spohr (1784-1859) sonate pour violon et harpe en ut mineur; Adagio, Allegro vivace, andante, Allegro
Gabriel Fauré (1845-1924) Berceaux, Après un rêve (transcription pour violon et harpe); Camille St-Saens (1835-1921) Fantaisie op 125 pour violon et harpe; Maurice Ravel (1875-1937) Pavane pour une infante défunte (transcription pour violon et harpe); Astor Piazzola (1921-1992) Tango.

AUTOUR D'ANTOINGT

Retrouvez les évènements pas loin de chez vous sur le site internet de la commune ou sur le site internet dédié au tourisme de l'Agglo Pays d'Issoire.

04 JUILLET

11^e APÉRO CONCERT ! PLACE DU SQUARE À PARTIR DE 19H00

Antoingt animation organise son 11^e apéro concert le 4 juillet prochain.
Mérimélo, SPAME et Âmes Azones
Buvette et tapas sur place
Entrée gratuite

LE 6 AOÛT API TRUCK'S

PLACE DE LA FONTAINE À PARTIR DE 18H00 AVEC HERVÉ ET LA MANIVELLE

Concert avec orgue de barbarie

27 JUIN

RETOUR DE L'API TRUCK'S PLACE DE LA FONTAINE À PARTIR DE 18H00 AVEC MISTER TAMBOURINE !

L'API truck sera de retour sur la commune, place de la Fontaine, pour pouvoir profiter d'une terrasse, d'une boisson ou d'un tapas le temps d'une fin de journée.
La commune en a profité pour inviter des artistes afin d'accompagner ce moment convivial.

05 AOÛT

CONCERT À L'ÉGLISE EGLISE D'ANTOINGT À PARTIR DE 18H00

Venez assister au concert le Mercredi 5 août à l'Eglise d'Antoingt à 18 h avec Suzanne Marie violon & Audrey Perrin harpe

12 SEPTEMBRE

CONCOURS DE PÉTANQUE PARC DE JEUX D'ANTOINGT

La rentrée sera placée sous le signe de la convivialité avec l'organisation d'un concours pétanque par Antoingt animation

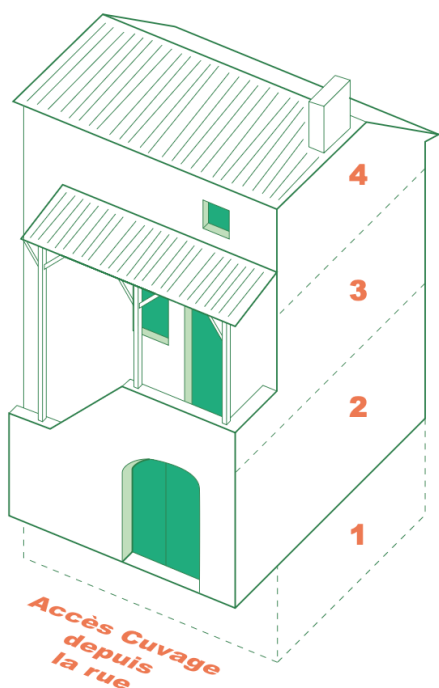
LE SAVIEZ-VOUS ?

Petite présentation d'une caractéristique, d'une particularité de notre village dans chaque édition.

Pour ce numéro, nous vous proposons un zoom sur l'âge d'or des vignerons à Antoingt et les indices de ce passé viticole.



Cadastre actuel. En rose des maisons vigneronnes du cœur de bourg



- 1 - Cave (souvent enterrée)
- 2 - Cuvage
- 3 - Habitation
- 4 - Grenier

Maison vigneronne du sud de la plaine et de la Limagne des Buttes

QUAND LES COTEAUX D'ANTOINGT VERDOYAIENT DE VIGNES

Si vous observez les vieilles maisons du bourg, certaines possèdent une architecture bien particulière : un escalier extérieur en pierre qui mène à l'habitation, et une grande porte de cave au rez-de-chaussée. C'est l'héritage direct des maisons de vignerons.

Au XIX^e siècle, avant que le terrible puceron du phylloxéra ne détruise les vignes dans les années 1890, les coteaux d'Antoingt étaient composés de vergers et de parcelles recouvertes de ceps. Cela participait à la mosaïque agricole (avec l'élevage, la culture de céréales, ...). Le rythme des vendanges animait le village et la production de vin rosé et rouge participant aux revenus de certaines familles antoinaises.

ARCHITECTURE DE LA MAISON VIGNERONNE

La maison vigneronne se retrouve sur l'ensemble du territoire de la Limagne. Reconnaisable à son escalier extérieur qui conduit au logement, elle regroupe dans un petit volume tous les espaces dont son propriétaire a besoin : cave, cuvage, habitation et grenier. Elle ne fût pas toujours habitée par un exploitant de vigne. Son nom vient du fait qu'elle abrite des locaux de vinification ou de conservation du vin. Elle peut être un bâtiment unique ou faire partie d'un ensemble plus vaste de construction. La maison vigneronne tient sur une parcelle d'environ 70 m². Le logement se trouve à l'étage. Sauf au temps des vendanges, le vigneron se sert de sa maison que pour la nuit. Il va à sa vigne le matin et rentre le soir, mange dans sa cuisine et va dormir dans sa chambre. La cave et le cuvage étaient le cœur de la maison. Très souvent le cuvage et la cave se superposent. Le cuvage s'ouvre sur la rue. Il est souvent enterré sur le quart de sa hauteur et donc accessible par quelques marches depuis la rue. L'accès à la cave se fait par une trappe.

RECONNAÎTRE LA MAISON VIGNERONNE

Murs en pierre (inertie)
Charpente traditionnelle
Escalier extérieur d'accès au R+1
Espaces extérieurs : seuil abrité

LIEN AVEC L'ESPACE PUBLIC

Le lien entre l'espace public et le bâtiment se fait par le cuvage. Autrefois le cuvage était un espace de travail. Il participait donc à l'animation de l'espace public. Ils ne sont plus habités aujourd'hui et servent très souvent de stockage, n'apportant plus de liens avec l'espace public. À Pignol, ces cuvages servent le temps d'un festival à accueillir des événements artistiques.

INFOS



Suivez les actus et retrouvez les infos sur Panneau Pocket !



Lundi 16h-18h
Jeudi 16h-18h
Samedi 9h-12h



www.antoingt.com
mairie.antoingt1@orange.fr

